

| SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

Désherbant Finalsan Ultima Jardin Concentré
Prod-Nr. 617105, 617106

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Conditions d'utilisation recommandées
Concentré - herbicide.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

W. Neudorff GmbH KG (F)
An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 (0) - 5155-624-0, Fax +49 (0) - 5155-6010
E-Mail info@neudorff.de
Internet www.neudorff.de

Service des renseignements

Direction / Laboratoire
Téléphone +49 (0) - 5155-624-0
E-mail (personne compétente):
h.hohlfeld@neudorff.de

Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Centre Antipoison
Téléphone 15

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange
Phrases R

aucune

Éléments d'étiquetage
Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE
Phrases R

aucune

Phrases S

13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
2	Conserver hors de la portée des enfants.
20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Autres dangers

Indications relatives aux dangers pour l´homme et l´environnement
non connu

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Mélanges
Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[g/l]	Classification - 67/548/CEE
112-05-0	203-931-2	acide nonanoique / acide pélargonique	186,7	C R34
123-33-1	204-619-9	hydrazide maléique	30,3	-

CAS No	EC No	Désignation	[g/l]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
112-05-0	203-931-2	acide nonanoique / acide pélargonique	186,7	Skin Corr. 1B, H314

Description
Herbicide avec acide pélargonique (sel d'ammonium).
Herbicide avec hydrazide maléique (inhibiteur de croissance des mauvaise herbe).

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours
Remarques générales
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

Après inhalation
Assurer un apport d'air frais.

Après contact avec la peau
En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

Après contact avec les yeux
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Après ingestion
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels
Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Remarques s'adressant au médecin / traitement
Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction
Agents d´extinction appropriés
eau
mousse
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conseils aux pompiers
Remarques diverses
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).
Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Précautions lors de la manipulation
Lire le mode d'emploi!

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits
Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage
Protéger du gel.

Classe de stockage (RFA)	12

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées
Se conformer au mode d'emploi de l'herbicide.

SECTION 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Contrôle de l'exposition
Protection des mains
pas nécessaire

Protection des yeux
pas nécessaire

Mesures générales de protection
Eviter les contacts longs et intensifs avec la peau.
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Couleur	Odeur
liquide	jaune clair	caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	7,6	20 °C			
début d'ébullition	pas nécessaire				
Température de fusion	pas nécessaire				
Point d'éclair				EEC A.9. GLP	Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C
Inflammation à l'état solide	non applicable				
Inflammation à l'état gazeux	non applicable				
Température d'inflammation	non déterminé				
Pression de vapeur	pas nécessaire				
Densité	1,01 g/cm3	20 °C			
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau sans aucune limite.	20 °C			

Propriétés favorisant la combustion
non connu

Danger d'explosion
Le produit n'est pas explosif.

Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique

Possibilité de réactions dangereuses

Conditions à éviter
Eviter des températures extrêmes.

Matières incompatibles

Produits de décomposition dangereux
non connu

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 5000 mg/kg	rat	OECD 423	
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 5000 mg/kg	rat	OCDE 402	
CL50 aiguë par inhalation	> 5,3 mg/l (4 h)	rat	OCDE 403	CL50 non atteinte.
Irritation de la peau	Non irritant.	lapin	OCDE 404	
Irritation des yeux	Non irritant.	lapin	OCDE 405	
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant	Cochon d'Inde	OCDE 406	

SECTION 12: Informations écologiques

Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 > 200 mg/l (96 h)	truite arc-en-ciel	OCDE 203	
Daphnie	CE 50 > 200 mg/l (48 h)	Daphnia magna	OCDE 202	

Persistance et dégradabilité
Potentiel de bioaccumulation
Mobilité dans le sol
Résultats des évaluations PBT et vPvB
Autres effets nocifs

Remarques générales
Biodégradable.
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
02 01 09	déchets agrochimiques autres que ceux visés à la rubrique 02 01 08

Recommandations relatives à l'emballage
Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé
Rincer avec de l'eau.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Informations diverses relatives au transport
Le produit n'est pas un produit dangereux.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive COV (composants organiques volatils)
Teneur COV (composants organiques volatils) 0 %

Réglementation nationale
Classe de danger pour l'eau 1 Auto-classification (RFA)

Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions
Lire le mode d'emploi!

Informations diverses
Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 34 Provoque des brûlures.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.